



2^e RENCONTRE DES RELAIS CLIMAT D'ALSACE DU NORD DU 28 JUIN 2012

COMPTE RENDU

Objectifs de la rencontre

L'objectif de cette seconde rencontre des relais climat des collectivités d'Alsace du Nord était de mener une réflexion et d'identifier les besoins communs autour des 2 thématiques suivantes :

- ▶ **Comment impliquer les usagers de vos bâtiments publics dans les économies d'énergie ?**
- ▶ **Comment accompagner vos habitants dans leurs projets de rénovation ?**

Participation

L'atelier a réuni 25 personnes représentant 20 collectivités du territoire.

Rappel du programme

16h15 Visite de la Maison des Services et des Associations

Bâtiment HQE construit en 2007 (puits canadien, ventilation double flux, panneaux photovoltaïques, ...).

16h45 Accueil des participants

17h00 Le Plan Climat d'Alsace du Nord : nouvelles données et plan d'actions.

17h15 Comment impliquer les usagers de vos bâtiments publics dans les économies d'énergie ?

- Présentation du projet « Usagers des bâtiments publics - communes, partagez vos économies d'énergie à 50/50% »
- Echanges.

18h00 Comment accompagner vos habitants dans leur projet de rénovation ?

- Présentation du projet « Assistance aux projets territoriaux de rénovation énergétique des maisons individuelles ».
- Témoignage de la ville de Haguenau.
- Echanges.

18h45 Fonctionnement du réseau des relais climat

19h00 Fin

1. Le Plan Climat d'Alsace du Nord

Nouvelles données du Plan Climat et plan d'actions

Virginie Formosa, chargée de mission plan climat, Adéan

Rappel de quelques ordres de grandeur

- Un alsacien émet 8,8 t de gaz à effet de serre (GES) par an.
- Pour ne pas augmenter l'effet de serre il faut ➔ 2 t / hab. / an.



Monde
4 t / hab.



Europe
9,3 t / hab.



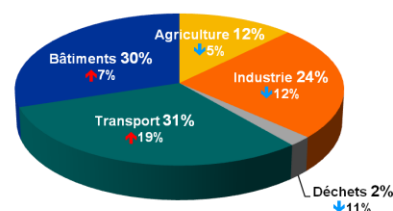
France
8,2 t / hab.



Alsace
8,8 t / hab.

Quels constats en Alsace du Nord pour l'année 2009 ?

- Emissions de GES ➔ 6,8 t / hab. / an
- Secteurs les plus émetteurs de GES :
1. Les transports 2. Les bâtiments 3. L'industrie.
- Secteurs les plus consommateurs d'énergie :
1. Les bâtiments 2. L'industrie 3. Les transports.



Le Plan Climat d'Alsace du Nord

- Objectif de réduction des émissions de GES ➔ 30 000 t / an (facteur 4).
- 3 axes de travail prioritaires :
1. Les transports 2. Les bâtiments 3. Les énergies renouvelables.
- 1^{ère} période 2009/2011 : accent sur les bâtiments, mise en place du 1^{er} conseiller en énergie partagée, des relais climat et d'une charte d'engagement, ...
- 2^{ème} période 2012/2013 : accent sur la mobilité, expertise énergies renouvelables, urbanisme (SCOT)

2. Comment impliquer les usagers des bâtiments publics dans les économies d'énergies ?

Les bâtiments publics d'Alsace du Nord

Virginie Formosa, chargée de mission plan climat, Adéan

- Estimation de la dépense énergétique 2009 : 9 M€ - 140 M kWh.
- Répartition de la dépense : 79 % bâtiments, 15 % éclairage public et 15 % véhicules.
- Environ 1 200 bâtiments publics sur le territoire dont 21 % d'écoles.

1200 bâtiments publics

Ecoles	21 %
Logements	18 %
Socio culturel	17 %
Administratif	16 %
Sport	11 %
Ateliers	9 %
Eglises	6 %
Divers	3 %

Présentation de l'Appel à Projet Energivie :

« Communes et usagers des bâtiments publics : partagez vos économies d'énergie à 50% - 50% »

Frédéric Lagut, Alter Alsace Energie

- Objectif de l'appel à projet : ➔ aider les collectivités, propriétaires de bâtiments publics (écoles, mairies, salles polyvalentes, club house ...) et leurs usagers à réaliser en commun des économies d'énergie et d'eau.

• **Qui fait quoi dans le cadre de l'appel à projet ?**

Pays d'Alsace du Nord	Collectivité	Usagers	Alter Alsace Energie	Ademe et Région
<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'appel à projet - Compléments à définir si besoins 	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'une convention et réponse conjointe à l'appel à projet 		<ul style="list-style-type: none"> - Formation et accompagnement des exploitants et usagers 3 jours 	<ul style="list-style-type: none"> - Cofinancement des diagnostics énergétiques - Subvention de l'accompagnement d'Alter Alsace Energie
	<ul style="list-style-type: none"> - Technicien et élu délégués au suivi - Diagnostic énergétique - Kit de relevé - Relevés mensuels des consommations - Partage des économies 	<ul style="list-style-type: none"> - Formation des personnels et des usagers par Alter Alsace Energie - Economies de 10 à 20% d'énergie et d'eau 		
<p>Dépôt des dossiers : 1^{er} octobre 2012 Démarrage : 1^{er} janvier 2013 Durée : 1 an Coût : 1 500€ HT / bâtiment : collectivités 250€, subvention Région Alsace et Ademe 750 €, Adéan 500€</p>				

• **Quelques exemples d'actions menées pour impliquer les usagers de bâtiments**

- 13 écoles engagées dans l'appel à projet en 2011/2012 (essentiellement Haut-Rhin, démarrage au 1^{er} trimestre 2012). Une réflexion sur un achat groupé de mitigeurs et de mousseurs est par exemple en cours.
- Sensibilisation et mise en place de chartes des bonnes pratiques pour certains bâtiments publics de Niederbronn-les-bains.
- Campagne d'affichage sur les éco-gestes du jeune footballeur par la fondation française de football.

• **Comment répondre et mettre en œuvre le projet ?**

Voir pièce jointe au présent compte rendu en premier partie de l'appel à projet « exemple de mise en place du projet sur la base des échanges durant l'atelier des relais climat ».

Suite à donner

6 collectivités sont intéressées par l'appel à projet, majoritairement pour des écoles mais aussi un club house. 3 collectivités envisagent de mener une action hors de l'appel à projet.

L'Adéan prend contact avec les communes intéressées et les accompagnera, si besoin, dans certaines phases du projet. Si les collectivités le souhaitent, l'Adéan pourra organiser des échanges d'expérience en cours d'expérimentation.

3. Comment accompagner vos habitants dans leur projet de rénovation ?

Contexte en Alsace du Nord

Caroline Dietrich, plan climat, Adéan

• **Le parc des logements en Alsace du Nord**

- **90 000 logements** : 31% collectifs et 79% individuels.
 - o 29 % de bâtis anciens construits avant 1945.
 - o 27 % de logements datant de 1945 et 1975 (très énergivores).
 - o 44 % de logements datant d'après 1975 (= 1^{ère} réglementation thermique).
 - o Taux de renouvellement : **1,5%**.



- A partir du 1^{er} janvier 2013, les constructions devront respecter la nouvelle réglementation thermique 2012 (voir brève n°14).
- Enjeu → le potentiel de réduction des consommations énergétiques des bâtiments se trouve dans le parc existant et plus particulièrement sur les bâtiments reconstruits juste après-guerre.
- L'objectif de facteur 4 appliqué au résidentiel représente un rythme de **1 000 à 2 000 logements rénovés basse consommation par an**.

• Les logements BBC en Alsace du Nord

Résultats des programmes de la Région Alsace, EDF/ ES, l'Ademe et les partenaires professionnels :

- Programme « 50 chantiers pionniers » (2009-2010) : **7 chantiers en Alsace du Nord**.
- Programme « Je rénove BBC » (lancement en 2010) : **9 projets en Alsace du Nord à ce jour**

NB. Ces chiffres sont un des indicateurs, ils ne recensent pas l'exhaustivité des rénovations énergétiques effectuées en Alsace du Nord (rénovations partielles, auto rénovations, ...).

Le nombre de projets augmente mais trop lentement au regard des enjeux et des urgences climatiques
→ Comment pouvons-nous accélérer ce mouvement ?

Présentation de l'appel à projet Energivie

« Assistance aux projets territoriaux de rénovation énergétique des maisons individuelles »

Caroline Dietrich, plan climat, Adéan

• Les étapes du parcours d'un particulier souhaitant rénover sa maison

Phase	Contenu	Intervenants
Information	Campagnes de communication et de sensibilisation aux échelles nationale, régionale et locale	Collectivités, associations, entreprises, banques ...
Prise de renseignements techniques et économiques	Sites internet, conseils personnalisés, visites énergétiques*	Espaces Info Energie, Energivie, bureaux d'études, fournisseur d'énergie, ...
Maîtrise d'œuvre	conception du projet, consultations des entreprises, aides, exonérations	Architectes et bureaux d'études
Travaux	Réalisation des travaux, suivi de chantier, contrôles périodiques	Entreprises du bâtiment, maître d'œuvre, ...
Réception de chantier	Contrôles finaux (test d'étanchéité à l'air, ...) Certification de la bonne réalisation des travaux et de l'atteinte des performances fixées	Maître d'œuvre, bureaux d'études, certificateur, ...
Utilisation	Accompagnement à la bonne utilisation, suivi des consommations d'énergie et comparaison / objectifs, réglages, remboursement des travaux	Particulier, banque, associations ...

*ATTENTION : à partir du 1^{er} janvier 2013, les visites énergétiques réalisées en dehors de l'appel à projet ne seront plus financées pour les particuliers.

• Les données de l'appel à projet

- Objectif de l'appel à projets
 → Augmenter le nombre de rénovation BBC de maisons individuelles, garantir la qualité des rénovations en faisant émerger des offres globales qui coordonnent les interventions des différents acteurs.
- Contenu de la candidature :
 Les retours d'expérience montrent que pour arriver à des rénovations énergétiques performantes, le particulier doit être accompagné dans chacune des différentes phases de son projet.
 Le contenu du projet doit prévoir des réponses adaptées à chacune des étapes (du tableau ci-dessus).
- Qui peut répondre ?
 Les collectivités, les établissements bancaires, les assurances, les collectivités, ... La réflexion doit être collective pour un territoire donné.
- Qu'est ce qui est financé ?
 Toutes les actions sauf les travaux (50 à 70% du coût pour les entreprises et 70% pour les associations et collectivités)
- Dépôt des dossiers : 1^{er} octobre 2012

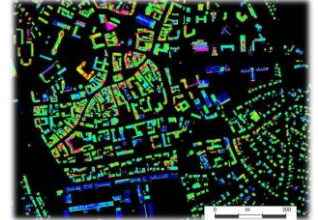
Témoignage de la Ville de Haguenau

Véronique Le Tan, chargée de mission agenda 21 et Anne Riedinger, conseillère espace info énergie.

- Objectif : développer le nombre de rénovations énergétiques de logements.
- Cible : agir en priorité sur l'isolation des toitures, 1^{ère} source de déperditions d'une maison non isolée

• Le montage du projet

- 1^{ère} étape : **thermographie aérienne de la ville (mars 2008)**
- 2^{ème} étape : **restitution personnalisée des résultats aux habitants :**
Stand à la Foire du Printemps (2008)
Courriers personnalisés aux habitants (envoi de 1 000 courriers en 2010)
- 3^{ème} étape : **accompagnement des particuliers dans leurs travaux d'isolation en visant la haute performance énergétique (104 KWh/m²/an, niveau BBC pour la rénovation)** (depuis 2009)



• Le dispositif initial et ses évolutions

- Un accompagnement par l'Espace Info Energie de Haguenau : information, conseils, aides au montage des dossiers, liste de professionnels ...
- Des aides financières : cofinancement des travaux avec ES à hauteur de 8€ TTC/m² d'isolant posé (plafond à 100 m² par opération : toiture ou murs)
- Pré-requis pour une sécurisation des résultats : visite énergétique préalable du logement, travaux réalisés par des professionnels formés, travaux d'isolation réalisés en adéquation avec les exigences BBC
- Evolutions 2011/2012 : suppression de la visite énergétique obligatoire et de la liste des professionnels, augmentation du plafond des aides pour les logements collectifs (1 600€) et exonération de la part communale de la taxe foncière pour les logements antérieurs à 1989.
- Evolutions envisagées pour 2013 : une aide plus importante pour les bâtiments collectifs, les rénovations exemplaires et les particuliers les moins aisés, ...

• Les résultats

- 240 entretiens à l'Espace Info Energie entre octobre 2008 et octobre 2009.
- 105 dossiers représentant 143 opérations et 46 000€ d'aides (2009 à aujourd'hui).
- Des auto-rénovations hors dispositif.

Suite à donner

- 1 collectivité est intéressée par l'appel à projet.
- 4 vont mener une action hors de l'appel à projet.

L'Adéan pourra, si besoin, accompagner les réflexions de sensibilisation et d'accompagnement des particuliers sur leur parcours de rénovation énergétique de leur logement.

4. Le fonctionnement du réseau des relais climat

- **Le format des ateliers** (tour table)
 - L'horaire et la durée de l'atelier semble convenir à une majorité.
- **Les sujets que vous souhaiteriez traiter lors du prochain atelier** (11 répondants via la fiche atelier)
 1. Utiliser les énergies renouvelables (28%)
 2. Comprendre la RT 2012 (21%)
 3. Faire une rénovation énergétique des bâtiments publics existants (17%)
 4. Optimiser les systèmes de chauffage (14%)

- **La communication**

- La prochaine brève portera sur la nouvelle réglementation thermique 2012 (voir pièce jointe).
- Une newsletter « les actus du plan climat », destinée à favoriser les échanges d'expérience, est en cours de préparation. Le N°1 sera diffusé prochainement.

Quel bilan carbone pour les déplacements de cette rencontre ?

Sur les **29** participants, **3** se sont laissés tentés par le covoiturage et **1** par le vélo

Selon les estimations, nous avons parcourus plus de **880 km en voiture**

= **1 aller retour Haguenau/Paris**

= **440 €** (selon le coût complet d'une voiture au km Ademe)

Nos émissions de gaz à effet de serre se sont élevées à **190 kg CO₂**

= **10 jours d'émissions du territoire pour 1 habitant**



Lors de vos évènements n'hésitez pas à promouvoir le covoiturage ou l'intermodalité.

Covoiturage Bas-Rhin ➔ pour organiser le covoiturage au quotidien.

<http://covoiturage.bas-rhin.fr/>

Viaalsace ➔ pour planifier vos déplacements tous modes de transports confondus.

<http://www.viaalsace.eu/>

Pour connaître l'impact et le coût de vos trajets, nous vous conseillons les sites suivants :

Calcullette Eco Déplacements » de l'Ademe ➔ pour vos déplacements domicile-travail à l'année.

<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calcullette/>

Comparateur Eco Déplacement » de l'Ademe ➔ pour vos déplacements ponctuels.

<http://www.ademe.fr/eco-comparateur/>